

# Nous avons des réponses à vos questions – FAQ

## Catalyseur d'innovation : regroupement collège-université (RIC-NT)

Ce document « Foire aux questions » est un document évolutif. Il s'adresse en premier lieu aux personnes candidates et aux conseillères et conseillers à la recherche.

Nous vous invitons à le consulter avant de communiquer avec nous. En espérant que ces informations vous seront utiles.  
Ce document fait référence aux [Règles générales communes \(RGC\)](#)

QUESTIONS	RÉPONSES	DERNIÈRE MISE À JOUR
<b>FRQnet</b>	<b>Pour accéder à l'ancien portail FRQnet</b>	
Où se trouvent les formulaires sur la plateforme FRQnet 2.0?		
Depuis juillet 2025 la nouvelle plateforme FRQnet 2.0 est l'unique point d'accès aux demandes de subvention.  Dans le cadre de ce programme, vous devez accéder via la <b>plateforme FRQnet 2.0</b> à l'ancienne plateforme.  Consulter la section 1.2 <a href="#">du Guide d'utilisation à l'attention des personnes candidates aux programmes de financement</a> .		
<b>ADMISSIBILITÉ</b>		
<b>Personne candidate ayant le rôle de chercheuse principale (CP)</b>		
<b>Situation</b>	<b>Est-ce que je suis admissible ?</b>	
Je suis une personne chercheuse de statut 1.	<b>Non.</b> Vous ne pouvez pas déposer une demande en tant que personne chercheuse principale. <b>Seulement la personne de statut 3 peut avoir le rôle de CP.</b> Toutefois, vous pouvez participer en tant que personne cochercheuse (COC) ou collaboratrice (COL).	Octobre 2023
Je suis une personne chercheuse de statut 2.	<b>Non.</b> Vous ne pouvez pas déposer une demande en tant que personne chercheuse principale ni participer en tant que personne cochercheuse (COC). Toutefois, vous pouvez participer en tant que personne collaboratrice (COL).	Novembre 2025
Je suis titulaire d'une maîtrise (avec ou sans mémoire) ou une maîtrise professionnelle.	<b>Oui.</b> Les chercheuses et chercheurs de collège qui répondent <b>au statut 3</b> des RGC, et possèdent un niveau de formation de maîtrise, sont admissibles.	Mars 2025
Je suis une conseillère ou un conseiller pédagogique qui fait de la recherche.	<b>Non.</b> Selon les RGC, seules les personnes ayant <b>le statut 3</b> peuvent déposer des propositions dans ce programme. Les conseillères ou conseillers pédagogiques ne possèdent pas l'autonomie professionnelle afin de diriger des personnes étudiantes. Cela ne fait pas partie de la description de tâche. Nous vous invitons à consulter les programmes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.	

Je suis une personne chercheuse dans un CCTT ou un Centre de Recherche Collégial (CRC).	<b>Oui.</b> Toutefois, il est important de confirmer le respect des conditions d'admissibilité d'un statut 3. N'hésitez pas à nous consulter si des doutes sur votre appellation existent et qu'elles pourraient vous rendre non admissible.	
J'ai un poste de professeure associée ou de professeur associé dans une université québécoise.	<b>Oui.</b> Ceci vous permet d'ailleurs d'encadrer des personnes étudiantes des cycles supérieurs (2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle et postdoctorat) en plus des personnes étudiantes du niveau collégial et du 1 <sup>er</sup> cycle.	
J'ai un poste de professeure adjointe ou de professeur adjoint dans une université québécoise.	<b>Non.</b> Selon les règles de programme, la personne qui possède deux statuts en recherche selon les RGC n'est pas admissible.	
À combien de demandes puis-je participer en tant que CP ?	Vous pouvez participer à <b>une seule demande</b> en tant que CP.	Octobre 2023
<b>Personne cochercheuse (COC)</b>		
À combien de demandes puis-je participer en tant que COC ?	Les COC peuvent faire partie <b>d'au plus deux demandes</b> de financement dans le cadre du présent concours, et ce, à titre de COC seulement.	
Que dois-je faire en tant que personne cochercheuse ?	<p>Vous devez avoir un compte FRQnet, afin de pouvoir recevoir la demande de participation à l'équipe de la part de la personne responsable du regroupement. Ceci vous permettra de <b>consentir</b> à participer à cette équipe.</p> <p>Voir le document « <i>NT-Procédure personne cochercheuse de Statut 3 et 1, (COC)</i> » pour des informations complémentaires.</p> <p>Ou</p> <p>Le document « <i>NT-Procédure personne cochercheuse de Statut 4c</i> » pour les ACOC.</p>	Mars 2025
<b>Personne cochercheuse ayant un autre statut en recherche (ACOC) : Statut 4c</b>		
Comment puis-je savoir si je suis une personne cochercheuse de statut 4c ?	Selon les RGC une personne des milieux de pratique (ACOC) est : Personne dont la contribution au projet ou à la programmation repose sur ses compétences et connaissances pratiques et non sur son expertise en recherche ou en recherche-création. La personne est employée par une organisation québécoise (autres qu'un établissement postsecondaire). Ses compétences et connaissances, autres qu'artistiques ou littéraires, peuvent être de nature diverse, notamment professionnelles, techniques ou pratiques.	
À combien de demandes puis-je participer en tant que ACOC ?	<p>Les ACOC peuvent faire partie d'au plus deux demandes de financement dans le cadre du présent concours, et ce, à titre de ACOC.</p> <p>Les ACOC peuvent aussi être collaborateurs dans plusieurs demandes dans le cadre du présent concours.</p>	
<b>Contributions financières</b>		
Quel est le minimum accepté pour une contribution en espèce pour chaque établissement gestionnaire ou partenaire ?	<p><b>Celle-ci ne doit pas être nulle.</b></p> <p>Une contribution en espèce nulle rendra l'établissement gestionnaire ou partenaire et ses personnes chercheuses (CP, COC ou ACOC) non admissibles.</p> <p>Ceci aura des impacts sur les montants exigés et les critères d'admissibilité liés à la composition du regroupement.</p>	Mars 2025

Personne collaboratrice (COL)		
Je suis une personne de statut 1, 2, 3 ou 4 ?	<b>Oui.</b> Vous êtes admissibles. Les personnes collaboratrices peuvent participer à plusieurs demandes dans le cadre de ce concours à titre de personnes collaboratrices uniquement.	
CONSTITUTION DE LA DEMANDE		
Je n'ai aucune affiliation universitaire et le formulaire m'exige d'en avoir une.	Vous devez inscrire <u>exactement</u> les termes suivants : Aucune affiliation universitaire (CAN/QC)	
Ai-je besoin d'inclure une lettre de mon établissement gestionnaire ?	<b>Non.</b> Le <b>formulaire d'attestation de contributions</b> fait foi de l'engagement de votre établissement à la demande de financement.	
Ai-je besoin d'inclure une lettre d'appui de mon partenaire du milieu de pratique ?	<b>Non.</b> Ce programme requiert un <b>formulaire d'attestation de contributions</b> pour toutes les personnes cochercheuses (statut 1, 3, 4c) dont le modèle se trouve dans la boîte à outils du programme.	Mai 2021
Introduction du CV-FRQ pour l'ensemble des personnes chercheuses de statut 1 ou 3.	Les personnes chercheuses de statut 1 ou 3 doivent maintenant utiliser le CV-FRQ. Vous trouverez les instructions et un gabarit dans la boîte à outils du programme. Le CV-FRQ <b>est le seul CV accepté</b> dans ce programme pour les personnes de statut 1 ou 3.	Septembre 2025
Je suis une personne cochercheuse de statut 4c (ACOC). Dois-je utiliser le CV-FRQ ?	<b>Oui.</b> Les personnes cochercheuses de statut 4c sont aussi invitées à utiliser le CV-FRQ. Ce document doit être déposé à la section « cochercheurs ayant un autre statut en recherche (ACOC) ». Le <b>gabarit obligatoire</b> est disponible dans la boîte à outils du programme.	Octobre 2025
Dois-je déposer le CV-FRQ dans le portfolio FRQnet?	<b>Non.</b> Les instructions en lien avec le dépôt du CV-FRQ dans le document « Nouveau portail FRQnet : Guide d'utilisation à l'attention des personnes candidates aux programmes de financement » <u>ne s'appliquent pas dans le cadre de ce programme.</u>	Novembre 2025
Je suis une personne collaboratrice (COL). Ai-je besoin de déposer des documents ?	<b>Non.</b> Les personnes collaboratrices ne doivent déposer <b>aucun document</b> dans la demande.	
Liste de personnes expertes		
Quels sont les prérequis pour qu'une personne experte soit ajoutée à la liste ?	Avoir une connaissance suffisante de la langue dans laquelle est rédigée la demande (de préférence bilingue) ; Faire partie du corps professoral des collèges et/ou réaliser des projets de recherche au niveau collégial ; Ou bien, faire partie du corps professoral des universités et/ou des spécialistes dans des organisations et réaliser des projets de recherche ;	

J'ai un ami ou une amie qui travaille dans le même domaine que moi. Puis-je l'inclure dans ma liste de personnes expertes externes ?	<b>Non.</b> La liste des personnes expertes externes n'est pas une liste de personnes qui peuvent vous recommander ou attester de votre expertise. Cette liste doit inclure des expertes et experts dans votre domaine de recherche ici ou d'ailleurs. Vous êtes la personne la mieux placée afin de déterminer la pertinence d'une experte ou d'un expert dans votre domaine. Assurez-vous de ne pas avoir de conflits d'intérêts avec ces personnes, car ceci pourrait vous pénaliser. Veuillez, vous référer aux <a href="#">RGC</a> pour des exemples concrets (section 4.2).	Mai 2021
Est-ce que je dois contacter les personnes dans ma liste d'expertes et d'experts afin de m'assurer de leur disponibilité ?	<b>Non.</b> Il est fortement déconseillé de faire ce genre de démarche qui pourrait influencer l'évaluation.	Mai 2021
<b>GESTION DU FINANCEMENT</b>		
Est-ce que la personne responsable du regroupement (CP) peut être modifiée en cours d'octroi?	<b>Oui.</b> Dans l'éventualité que la personne responsable (CP) du Catalyseur ne respecte plus les conditions d'admissibilité, ou qu'elle souhaite se retirer, il est possible de faire une demande de modification via le portfolio de la personne CP. Selon la structure de gouvernance du Catalyseur, ce changement doit faire consensus auprès de l'ensemble des personnes cochercheuses. Le FRQ analysera l'admissibilité de cette personne et le respect de l'ensemble des critères d'admissibilité en vigueur lors de la demande de modification. <b>Le changement de la personne CP à un autre établissement collégial aura pour conséquence le transfert de la totalité des sommes restantes à ce nouvel établissement collégial.</b>	Juin 2024
Responsable du RIC : Congé parental ou toutes autres raisons temporaires valables selon les RGC.	Dans le cas d'un congé parental ou pour toutes autres raisons temporaires, la personne CP doit aviser le FRQ de la personne qui sera en charge durant cette période. <b>Aucune modification de l'établissement gestionnaire ne sera acceptée.</b>	Juin 2024
Modification de la composition de l'équipe	La personne responsable du Catalyseur, peut en cours d'octroi modifier la composition de l'équipe via son portfolio à la section Gérer mon financement. Une analyse de l'admissibilité de la personne ajoutée ou retirée sera faite par le FRQ Il est donc essentiel de s'assurer que la totalité des conditions d'admissibilité de la section 3 des règles de programme <b>soient toujours respectées</b> avant de transmettre la demande de modification.	Mars 2025
<b>PROCÉDURE DE DÉPÔT</b>		
<b>Demande de financement</b>		
Qui est la personne dans mon établissement responsable de la transmission des demandes au FRQ ?	La personne responsable de votre établissement est un membre de la direction générale. Un gestionnaire peut déléguer à un conseiller ou une conseillère à la recherche le mandat de transmettre les demandes au FRQ. Vous ne pouvez pas transmettre directement votre demande au Fonds. Elle doit préalablement avoir été approuvée par votre établissement gestionnaire qui a la responsabilité de transmettre la demande au FRQ. La personne candidate transmet sa demande de financement auprès de l'établissement via le portfolio FRQnet. <b>Nous vous recommandons de vous assurer d'identifier rapidement cette personne-ressource et de sa disponibilité avant la date limite de transmission au FRQ.</b>	Mai 2021

J'ai déposé ma demande à 16 h 01 ! Est-ce que je peux la transmettre au FRQ via courriel ?	<b>Malheureusement, non.</b> La date et l'heure limite de transmission sont fermes. Seulement si nous détectons que le système FRQnet a commis une erreur, une solution vous sera proposée. Étant donné l'achalandage important sur le Portfolio ou le portail FRQnet la journée de dépôt, nous vous recommandons fortement de ne pas attendre à la dernière minute.	Mai 2021
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>		
<b>Dégagement de la tâche d'enseignement</b>		
Je suis un membre du corps professoral avec une tâche d'enseignement (Statut 3). Est-ce que je peux demander du dégagement de la tâche d'enseignement équivalent à 0,2 ETC ?	Le dégagement de la tâche d'enseignement est offert au corps professoral AVEC une tâche d'enseignement. Ce montant <u>n'est pas calculé en ETC</u> (équivalent temps complet), mais bien en <b>un montant forfaitaire par année</b> . Ce montant, versé directement à l'établissement gestionnaire collégial, peut être utilisé afin de compenser le salaire de la personne chercheuse de statut 3 ou afin d'assurer que la tâche d'enseignement de celle-ci soit effectuée par un autre membre du corps professoral collégial.	Mai 2021
<b>Subvention de fonctionnement</b>		
<b>Situation</b>	<b>Est-ce que c'est une dépense admissible ?</b>	
Je souhaite utiliser Calcul Québec, Génome Québec ou toutes autres plateformes de calcul ou de génomique.	<b>Oui.</b> Vous devez l'indiquer sous la catégorie <i>Frais de plateformes (location, entretien et réparation)</i> (ex. <i>animalerie, serre, banc d'essai...</i> ) dans votre budget de fonctionnement.	
Je souhaite créer un site web pour faciliter le partage d'expériences avec les communautés impliquées dans la recherche.	<b>Oui.</b> Les frais liés aux télécommunications (utilisation de service de visioconférence, webinaire, site web et médias sociaux).	
<b>PROCESSUS D'ÉVALUATION</b>		
Comment puis-je m'assurer que la demande sera évaluée par des personnes qui connaissent la réalité de la recherche collégiale ?	Le FRQ met tout en œuvre afin que les demandes provenant des collèges reçoivent une évaluation des plus équitables que possible. Nous avons mis en place un guide de la recherche au collégial pour les personnes membres de comité non-initié à la recherche collégiale. Pour votre part, vous pouvez vous assurer que la liste de personnes expertes suggérées soit représentative de la recherche collégiale (provincial ou national).	Août 2021
Est-ce que je peux faire partie d'un comité d'évaluation, en tant que professeure ou professeur, et ce, même si je ne fais pas de recherche ?	<b>Oui.</b> Il n'est pas nécessaire de faire de la recherche afin de participer à un comité d'évaluation. Nous recherchons aussi des membres du corps professoral, expertes et experts de contenu, que ce soit du fait de leur formation, expérience ou les matières enseignées.	
<b>GESTION ET SUIVI</b>		
Je souhaite prolonger ma subvention d'un an afin de dépenser les sommes restantes, et cela, selon l'article 6.10 des <a href="#">RGC</a> . Comment dois-je m'y prendre ?	La demande de prolongation doit toujours être justifiée dans le rapport financier annuel à la section <i>Report de solde</i> . <b>Cette demande doit être faite uniquement lors de la dernière année de votre période d'octroi.</b>	

Que veut dire « qui détiendrait simultanément deux subventions actives de ce programme » ?	Ceci veut dire que vous n'avez pas reçu la totalité de vos versements de la subvention déjà accordée, avant que la présente demande de financement soit octroyée.	
Est-ce que je peux présenter une demande de renouvellement même si la subvention profite d'une prolongation selon l'article 6.10 des RGC?	<p><b>Vous devez présenter</b> votre demande de renouvellement lors de la fin officielle de votre subvention, soit le 31 mars de la troisième année de l'octroi.</p> <p>Ceci ne vous empêche pas de solliciter une prolongation afin de dépenser les fonds restants de votre subvention Catalyseur en émergence.</p>	Mars 2025
J'ai des questions concernant ma subvention ?	Nous invitons les titulaires d'octroi à contacter en premier lieu leur bureau de la recherche ou leur conseiller et conseillère à la recherche. Cette ressource inestimable est là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre recherche.	Mai 2021
À qui dois-je m'adresser ?	Toutefois, c'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions via l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:catalyseur.innovationnt@frq.gouv.qc.ca">catalyseur.innovationnt@frq.gouv.qc.ca</a> ou par téléphone : 418-643-8560-3355.	
<b>ANNONCE DES RÉSULTATS</b>		
Quand seront annoncés les résultats du concours ?	Les résultats du concours sont annoncés aux personnes candidates au mois d'avril 2027 pour le Catalyseur en émergence et au mois de juin 2026 pour les RIC-R à maturité.	
Que veut dire la mention demande recommandée mais non financée ?	<p>Ceci veut dire que votre proposition a obtenu la note du seuil minimum d'excellence de 80 %. Un taux de financement est appliqué au classement final du comité d'évaluation selon les budgets disponibles par l'Assemblée nationale.</p> <p>Il vous est toujours possible de représenter votre proposition à un prochain concours.</p> <p>Nous vous recommandons fortement de considérer les commentaires du comité d'évaluation afin d'améliorer votre prochaine demande de financement.</p>	Mai 2021
Est-ce que la liste des octrois est un classement général de toutes les demandes recommandées ?	<p><b>Non.</b> Il n'y a pas de classement général pour toutes les demandes recommandées.</p> <p>De plus, dans l'éventualité qu'une personne se désiste de son financement, le financement n'est pas accordé à la personne suivante dans le classement final du comité.</p>	
<b>RAPPORT FINANCIER</b>		
Je n'ai pas encore reçu mon invitation à compléter mon rapport financier annuel. Quand aurais-je accès à ce dernier ?	Les rapports financiers sont accessibles à votre établissement gestionnaire qui doit compléter les sections de redditions de compte. Vous recevrez un avis de votre établissement à travers votre portfolio FRQnet qu'une action doit être entreprise. C'est seulement après cette étape réalisée par votre établissement que vous serez en mesure de compléter les sections de la personne titulaire, incluant ce que vous voulez faire avec vos sommes restantes, ainsi que le nombre et les montants alloués à la formation des PHQ.	

Pour toutes questions concernant le programme :

[catalyseur.innovationnt@frq.gouv.qc.ca](mailto:catalyseur.innovationnt@frq.gouv.qc.ca)

Pour toutes questions concernant FRQnet :

[centre.assistance@frq.gouv.qc.ca](mailto:centre.assistance@frq.gouv.qc.ca)